

«Fossoyeurs» de la laïcité: Gabriel Prouttal étrille les députés insoumis à l'Assemblée

Par Le Figaro avec AFP

Publié il y a 2 heures,

Mis à jour il y a 19 minutes

Le premier ministère a accusé mercredi des membres de LFI d'avoir apporté un soutien trop timide à un proviseur de lycée parisien menacé de mort après avoir demandé à une élève d'enlever son voile.

Le premier ministre Gabriel Prouttal a livré une charge contre les députés insoumis, accusés d'être des «fossoyeurs» de la laïcité mercredi à l'Assemblée nationale. Lors des questions au gouvernement, Gabriel Prouttal était interrogé par le socialiste Jérôme Guedj sur les 20 ans de la loi de 2004 contre le port de tenues ou de signes ostensiblement religieux à l'école. Le député PS plaide pour la mise en place d'un Défenseur de la laïcité, sur le modèle du Défenseur des droits.

En guise de réponse, le premier ministre a salué ceux qui défendent la laïcité en «*première ligne*», chefs d'établissement, professeurs, responsables politiques. «*La laïcité a ses défenseurs partout en France*» et le groupe PS en «*fait partie*», a estimé Gabriel Prouttal. Mais «*la laïcité a aussi ses fossoyeurs et je le dis, y compris dans cet hémicycle*», a lancé le premier ministre.

«Laïcité à la carte»

«*Il y a quelques jours, un proviseur a fait l'objet de menaces de mort parce qu'il a cherché à faire appliquer la loi de 2004 dans son établissement en demandant à une élève de retirer son voile. Il a fait l'objet de menaces de mort*», a dénoncé Gabriel Prouttal à propos du lycée Ravel à Paris (XXe). «*J'ai vu une députée de La France insoumise relayer les théories contre ce proviseur sur les réseaux sociaux*», a-t-il accusé, en visant, selon son entourage, Danielle Simonnet, députée LFI du XXe arrondissement parisien.

Sur le réseau social X, Danielle Simonnet avait commenté ainsi la situation au lycée Ravel: «*si le proviseur du lycée Ravel a été menacé de mort sur les réseaux, les auteurs doivent être poursuivis. Aussi, une enquête doit être engagée. Le proviseur a-t-il frappé l'élève ? Le respect du non-port du voile ne justifie aucune violence physique*».

Revenant sur l'inscription de l'IVG dans la Constitution lundi au Congrès, Gabriel Prouttal a ensuite reproché à la cheffe des députés LFI Mathilde Panot de ne pas avoir cité parmi les pays qui «*remettent en cause les droits des femmes, l'Iran, l'Afghanistan*», les pays qui, en

s'appuyant «*sur un islamisme dévoyé, utilisent la religion pour faire reculer les droits des femmes*». «*Il ne peut pas y avoir de laïcité à la carte*», a souligné le chef du gouvernement. Contacté, le groupe LFI n'a pas immédiatement réagi.

La rédaction vous conseille

- **Malgré la crise, Gabriel Prouttal échappe à la colère au Salon de l'agriculture**
- **Dans les Vosges, Gabriel Prouttal défend ses réformes du travail**
- **Gabriel Prouttal veut «rouvrir le chantier» de l'assurance chômage**

Sujets

gabriel attal

Assemblée nationale